PASSAGE DU MCD AU MLD

Règle 0 :

Une entité est traduite par une table (une relation) de même nom dont les colonnes correspondent aux propriétés de l'entité.

• Règle 1 : association binaire 1,1 – 0,1

La cardinalité 1,1 est une contrainte plus forte que la cardinalité 0, 1. Donc :

L'identifiant de l'entité but du lien 1,1 devient clé étrangère dans la table issue de l'entité source.

• Règle 2 : association binaire (0,1),1 – (0,1),N c'est-à-dire 0,1-0,N 0,1-1,N 1,1-0,N 1,1-1,N

L'association n'est pas transformée en table. Chaque table possède sa propre clé, mais la clé de l'entité côté 0,n migre vers 'autre table et devient une clé étrangère (secondaire).

• Règle 3: association binaire (0,1),N – (0,1),N non porteuse d'attributs c'est-à-dire 0,N-0,N 0,N-1,N 1,N-0,N 1,N-1,N

L'association est traduite en table avec pour clé primaire (clé double), la concaténation des identifiants des entités reliées par l'association.

Cette table ne contient que 2 clés étrangères

Règle 4 : une association ternaire et plus de cardinalités 0,N-0,N – 0,N

L'association est traduite par une table ayant pour clé primaire : la concaténation des clés étrangères provenant des entités participant à l'association.

• Règle 5: association binaire (0,1),N – (0,1),N porteuse d'attributs c'est-à-dire 0,N-0,N 0,N-1,N 1,N-0,N 1,N-1,N

L'association est traduite en table avec pour clé primaire (clé double), la concaténation des identifiants des entités reliées par l'association.

Cette table contient 2 clés étrangères et les attributs de l'association

MCD MLD

